



Mont-Laurier

*d'un
naturel
accueillant*

Service de l'aménagement du territoire

Téléphone: 819 623-1221

Télécopieur: 819 623-4840

Courriel: amenagement@villemontlaurier.qc.ca

Prérequis pour une demande de permis de DÉMOLITION D'UN BÂTIMENT

- Identification du propriétaire (nom, adresse et numéro de téléphone).
- Identification du site (adresse, lot et matricule lorsque connu).
- Autorisation écrite du propriétaire s'il y a lieu.
- Les motifs de la démolition.
- Les moyens techniques utilisés.
- La vocation du terrain lorsque les travaux seront complétés.
- L'endroit où seront disposés les résidus de la démolition.
- L'engagement du requérant à remettre le terrain en bon état de propreté dans les 30 jours suivant la fin des travaux.
- Mesure de sécurité pour l'accès au site si pertinent.
- Échéancier et estimation des travaux.

Prévoir un délai supplémentaire pour l'émission des permis dans les secteurs assujettis aux P.I.I.A.